ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 86656

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le classement de la ville de Grenoble. Après deux semaines de violences, certains syndicats de police réclament le classement de la ville en « zone difficile ». Il souhaiterait connaître l'avis du ministre sur cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 86656
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 août 2010, page 8990
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)